

1 – Vote des taux d'imposition 2022

Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer pour fixer les taux d'imposition des taxes locales directes pour 2022.

Elle propose de conserver les taux 2021 pour la taxe sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

DECIDE :

- De voter les taux d'imposition indiqués ci-après :

	Part communale (%)	Part Départementale (%)	Total (%)
Taxe foncière (bâti)	10	18,78	28,78
	Taux (%)		
Taxe foncière (non bâti)	42,23		

2- Subventions, contributions et participations 2022

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur les subventions, contributions et participations accordées au titre de l'exercice 2022 et propose d'allouer les sommes suivantes:

Article 6574 - Subventions aux associations	3 800,00
Amis de Thines	1 800,00
Amis de Thines - Animations	500,00
Anciens combattants	150,00
Planète Bibli - subvention + livres	250,00
Malarché – Association La Place	250,00
Ass. Comité des fêtes	500,00
Divers	350,00
Article 6558 - Autres contributions obligatoires	28 730,00
Commune de Gravières - Participation fonctionnement	23 200,00
Commune de Gravières - Remboursement préau	2 630,00
Commune de Gravières - Participation aménagement et fonctionnement	2 900,00
Article 62878 - Remboursement frais à d'autres organismes	4 000,00
Groupe scolaire participation ecole	1 500,00
Commune de Montselgues	1 400,00
Commune des Vans	1 100,00
Article 65541 - Contribution fonds de compensation ch territoriales	82 950,00
Piscine La perle d'eau	6 000,00
PNR	1 500,00
SDE 07	1 000,00

SDE 07 - Eclairage Public	500,00
CDC Pays des Vans en Cévennes - EMI 2021 - 3€/hab	750,00
SIVTA - Cotisation	2 500,00
SIVTA - Emploi	18 000,00
SIVTA - Travaux	52 700,00
Article 65548 - Autres contributions	825,00
SPA Les Amandiers	300,00
30 millions d'amis	525,00
Article 657362 - Subv. Subv CCAS	18 500,00
CCAS	18 500,00
TOTAL	138 805,00

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, approuve l'ensemble des subventions, contributions et participations accordées au titre de l'exercice 2022.

3 - Provisions pour créances douteuses - Budget Annexe de l'Eau et de l'Assainissement

Le Maire explique au conseil municipal,

La constitution de provisions comptables est une dépense obligatoire et son champ d'application est précisé par l'article R.2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Le principe :

Par souci de sincérité budgétaire, de transparence des comptes et de fiabilité des résultats de fonctionnement des collectivités, le CGCT rend nécessaires les dotations aux provisions pour créances douteuses. Il est d'ailleurs précisé qu'une provision doit être constituée par délibération de l'assemblée délibérante lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur comptes de tiers compromis malgré les diligences faites par le comptable public à hauteur du risque d'irrecouvrabilité, estimé à partir d'informations communiquées par le comptable.

Du point de vue pratique, le comptable et l'ordonnateur doivent échanger leurs informations sur les chances de recouvrement des créances. L'inscription des crédits budgétaires puis les écritures de dotations aux provisions ne peuvent être effectuées qu'après concertation étroite et accord entre eux.

Dès lors qu'il existe, pour une créance donnée, des indices de difficulté de recouvrement (compte tenu notamment de la situation financière du débiteur) ou d'une contestation sérieuse, la créance doit être considérée comme douteuse.

Il est ainsi proposé au conseil municipal,

Vu les articles L 612-16, L 2321-1, L 2321-2 ET R 2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le montant des créances douteuses au 31.12.2021 et la provision déjà constituée, il conviendra de procéder à la provision d'un montant de 808 € cette somme sera inscrite au budget au compte 6817.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ;

APPROUVE la constitution d'une provision de 808 €

4- Emprunt pour le financement du projet d'aménagement de la place de la Mairie de Malarce

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le projet d'aménagement de la place de la Mairie de Malarce avec installation d'une centrale solaire a été adopté lors de la séance du 9 février ainsi que le plan de financement de l'opération.

Considérant la nécessité de disposer d'un financement à long terme pour couvrir la part des dépenses relatives à l'autofinancement par la commune de cette opération,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et les discussions ouvertes sur le sujet :

- Décide de demander à la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES,

un prêt de 120.000 € remboursable en 15 ans au taux fixe de 1,78 %.

Synthèse :

- durée : 180 mois
- taux client : 1,78 % en annuel
- échéances annuelles
- première échéance du prêt un an après la date de déblocage des fonds.
- Frais de dossier : 120 euros (non soumis à TVA)

➤ S'engage pendant toute la durée du prêt au nom du Conseil Municipal à créer et mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les contributions directes nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances et à inscrire le montant des remboursements en dépenses obligatoires.

➤ S'engage à régler les frais, droits, impôts et taxes auxquels l'emprunt pourrait donner lieu.

Le Conseil Municipal confère, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Madame le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du ou des contrats de prêts à passer avec l'Etablissement prêteur, et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

Il affirme en outre qu'aucune lettre d'observation de la Chambre Régionale des Comptes ne lui a été adressée et qu'aucun recours devant le Tribunal Administratif ne lui a été notifié.

➤ Le Maire certifie, sous sa responsabilité, que le présent acte est rendu exécutoire en application de l'article L2131-1 du Code Général des collectivités territoriales

5- Délibération autorisant Madame le Maire à signer les conventions de mise à disposition de la salle de la mairie de Malarce aux associations et de l'occupation du domaine public

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la salle de la Mairie de Malarce est mise à disposition des associations pour l'organisation d'activités culturelles et sportives. Cette mise à disposition se fait par le biais de conventions reconduites chaque année.

Elle demande donc au Conseil Municipal l'autorisation de signer les conventions avec les associations ainsi que les conventions d'occupation du domaine public.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal **AUTORISE** Madame le Maire à signer :

- les conventions de mise à disposition de la salle de la Mairie de Malarce
- les conventions d'occupation du domaine public

6- Vote du Budget annexe de l'Eau et de l'assainissement

DEPENSES FONCTIONNEMENT		
011- Charges de gestion générale		30 723,05
60 - ACHAT ET VARIATION DES STOCKS		14 250,00
605 Achats d'eau		3 000,00
6061 Fourniture non stockables		1 700,00
6063 Fourniture entretien et pt eqmt		5 000,00
6066 Carburants		1 550,00
6068 Autres matières et fournitures		3 000,00
61 - AUTRES CHARGES EXTERNES		6 473,05
61523 Entretien réseaux		6 173,05
61528 Entretien réparation autres biens		300,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		5 000,00
6226 Honoraires		5 000,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS		5 000,00
6378 Autres taxes et redevances		5 000,00
012 - Charges de personnel		16 100,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL		16 100,00
6411 Salaires, appointements		16 100,00
Chapitres non globalisés		860,00
66 - CHARGES FINANCIERES		560,00
6611 Intérêts réglés à l'échéance		560,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		300,00
673 Titres annulés sur ex antérieurs		300,00
42		26 029,00
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENT		26 029,00
6811 Dot aux amort,		25 221,00
6817 Dot dépréc. actifs circulant		808,00
TOTAL		73 712,05

RECETTES FONCTIONNEMENT		
002	Résultat de fct reporté	17 408,05
70 - PRODUITS DES SERVICES		43 000,00
7068	Autres prestations de services	300,00
70111	Ventes d'eau	37 000,00
70128	Autres taxes et redevances	1 200,00
706121	Redeance modernisation des réseaux	4 500,00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION		1 300,00
7588	Autres	1 300,00
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		416,00
773	Mandats annulés ex antérieurs	416,00
42		11 588,00
77- PRODUITS EXCEPTIONNELS		11 588,00
777	Quote part subv invest	11 588,00
TOTAL		73 712,05

DEPENSES INVESTISSEMENT	RAR	BUDGET	TOTAL
000 - NON INDIVIDUALISEES	2 500,00	62 567,19	107 067,19
20- Immobilisations incorporelles	0,00	23 200,00	23 200,00
2031 Frais d'études		23 200,00	23 200,00
21- Immobilisations corporelles	2 500,00	39 367,19	41 867,19
2181 Installations générales, agencements	2 500,00	39 367,19	41 867,19
23- Immobilisations en cours	4 000,00	38 000,00	42 000,00
2315 Installations matériels et outillage	4 000,00	38 000,00	42 000,00
00 - FINANCIERES	0,00	13 088,00	13 088,00
16- Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 500,00	1 500,00
1641 Emprunts en euros		1 500,00	1 500,00
40	0,00	11 588,00	11 588,00
13- Subvention d'investissement	0,00	11 588,00	11 588,00
13918 Autres subventions d'équipement		10 893,00	10 893,00
13933 Sub. transf. Cpte résult. PAE		695,00	695,00
TOTAL			120 155,19

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BUDGET	TOTAL
000 - NON INDIVIDUALISEES	18 560,00	18 560,00
13- Subvention d'investissement	18 560,00	18 560,00
13111 Subvention eqpmt Agence de l'Eau	11 600,00	11 600,00
1313 Subvention eqpmt Département	6 960,00	6 960,00
00 - FINANCIERES	101 595,19	101 595,19
001 Solde d'exécution section investissement	76 374,19	76 374,19
040	25 221,00	25 221,00
28- Amortissement des immobilisations	25 221,00	25 221,00
28131 Bâtiments d'exploitation	628,00	628,00
28153 Installations à caractère spécifique	22 089,00	22 089,00
28156 Matériel spécifique d'exploitation	1 913,00	1 913,00
28181 Installations générales, agencements	505,00	505,00
28188 Autres	86,00	86,00
TOTAL		120 155,19

7- Vote du Budget Principal

DEPENSES FONCTIONNEMENT		
Article	Libelle	Prévu BP
011	Charges de gestion générale	93 205,00
60	Fournitures de petit équip.	33 300,00
60611	Eau et assainissement	1 600,00
60612	Energie - Electricité	7 000,00
60621	Combustibles	4 000,00
60622	Carburants	6 000,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	9 000,00
60636	Vêtements de travail	1 500,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	50,00
6068	Autres matières et fournitures	150,00
61	SERVICES EXTERIEURS	38 540,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	18 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	7 000,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00
6156	Maintenance	3 200,00
6161	Multirisques	4 710,00
6182	Documentation générale et technique	130,00
6188	Autres frais divers	2 000,00

62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	18 515,00
6226	Honoraires	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	165,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00
6237	Publications	2 000,00
6238	Divers	100,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	2 500,00
627	Services bancaires et assimilés	30,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00
6284	Redevances pour services rendus	220,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	4 000,00
63	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMIL	2 850,00
63512	Taxes foncières	1 600,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	200,00
6358	Autres droits	50,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 000,00
012	Charges de personnel	182 400,00
63	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMIL	1 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 000,00
64	CHARGES DE PERSONNEL	181 400,00
6411	Personnel titulaire	80 000,00
6413	Personnel non titulaire	50 000,00
6415	Indemnité inflation	700,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	23 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	20 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	3 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	900,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00
6488	Autres charges	100,00

014	Atténuation de produits	33 322,00
73	IMPÔTS ET TAXES	33 322,00
739221	FNGIR	33 322,00
	Chapitres non globalisés	171 202,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	167 102,00
6531	Indemnités	26 550,00
6533	Cotisations de retraite	1 200,00
6535	Formation	500,00
6553	Service d'incendie	4 037,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	82 950,00
65548	Autres contributions	825,00
6558	Autres contributions obligatoires	28 730,00
657362	Subv. fonct. CCAS	18 500,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	3 800,00
65888	Autres	10,00
66	CHARGES FINANCIERES	4 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100,00
678	Autres charges exceptionnelles	100,00
042		153 728,02
023	Virement à la section d'investissement	153 728,02
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PRO	425,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	425,00
	TOTAL GENERAL	634 282,02

RECETTES FONCTIONNEMENT		
Article	Libelle	Prévu BP
013	Atténuation des charges	12 000,00
64	CHARGES DE PERSONNEL	12 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	12 000,00
	Chapitres non globalisés	617 282,02
002	Résultat de fonctionnement reporté	159 257,02
70	PPRODUITS SERVICES DOMAINE VENTE DI	20 600,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	300,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	200,00
70871	Remb. frais par collectivité rattachemen	20 100,00

73	IMPÔTS ET TAXES	244 575,00
73111	Impôts directs locaux	55 700,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	4 800,00
73211	Attribution de compensation	132 575,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	4 000,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	11 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	36 500,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	141 850,00
7411	Dotation forfaitaire	51 400,00
74121	Dotation de solidarité rurale	23 100,00
742	Dot. aux élus locaux	4 550,00
744	FCTVA	900,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	61 900,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	51 000,00
752	Revenus des immeubles	47 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	4 000,00
042		5 000,00
72	Production immobilisée	5 000,00
722	Immobilisations corporelles	5 000,00
	TOTAL GENERAL	634 282,02

DEPENSES INVESTISSEMENT

Article	Libelle	RAR	PREVISION	TOTAL
000	Non individualisées	1 500,00	170 504,04	107 502,02
21	Immobilisations corporelles	1 500,00	106 002,02	107 502,02
2111	Terrains nus		5 000,00	5 000,00
2181	Installat° générales, agencements	1 500,00		1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles		36 500,00	36 500,00
2151	Réseaux de voirie		64 502,02	64 502,02
00	Financières	0,00	9 500,00	61 746,37
001	Solde d'exécution sect° d'investissement			61 746,37
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	9 500,00	9 500,00
1641	Emprunts en euros		9 500,00	9 500,00
103	ACCESSIBILITE	0,00	1 000,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 000,00	1 000,00
2181	Installat° générales, agencements		1 000,00	1 000,00
107	EXTENSION CIMETIERE DE MALARCE	5 000,00	20 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	20 000,00	25 000,00
2181	Installat° générales, agencements	5 000,00	20 000,00	25 000,00

107	EXTENSION CIMETIERE DE MALARCE	5 000,00	20 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	20 000,00	25 000,00
2181	Installat° générales, agencements	5 000,00	20 000,00	25 000,00
110	AMENAGEMENT DE LA PLACE + BAT TECHNIQUE	8 000,00	375 100,00	383 100,00
20	Immobilisations incorporelles	8 000,00	375 100,00	383 100,00
2031	Frais d'études	8 000,00		8 000,00
2313	Construction		375 100,00	375 100,00
111	ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	2 000,00	2 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 000,00	2 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni		2 000,00	2 000,00
	INSTALLATION SOLAIRE			25 000,00
20	Immobilisations incorporelles		25 000,00	25 000,00
2188			25 000,00	25 000,00
	TOTAL GENERAL	14 500,00	578 104,04	614 848,39

RECETTES INVESTISSEMENT			
Article	Libelle	Prévu BP	TOTAL
00	Financières		
10	DOTATIONS,FONDS DIV. RESERVES.	83 671,37	83 671,37
10222	FCTVA	7 000,00	7 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	76 246,37	76 246,37
040		0,00	153 728,02
021	Virement de la section de fonctionnement		153 728,02
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	425,00	425,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	425,00	425,00
108	AMENAGEMENT SALLE MAIRIE LAFIGERE	2 089,00	2 089,00
13	Subventions d'investissement	2 089,00	
13258	Subv. Non transf - Autres groupements	2 089,00	2 089,00
110	AMENAGEMENT DE LA PLACE + BAT TECHNIQUE	355 360,00	355 360,00
13	Subventions d'investissement	255 360,00	255 360,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	127 680,00	127 680,00
1322	Subv. non transf. Régions	95 680,00	95 680,00
13241	Subv. non transf. - Communes membres du GFP	32 000,00	32 000,00
16	Emprunt	100 000,00	100 000,00
1641	Emprunt	100 000,00	100 000,00
112	INSTALLATION SOLAIRE	20 000,00	20 000,00
16	Emprunt	20 000,00	20 000,00
1641	Emprunt	20 000,00	20 000,00
	TOTAL GENERAL	461 120,37	614 848,39